



Siège Social : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE INTERREGIONAL
DE L'EST DE LA FFESSM**
Le 16 Juin 2012 à Tomblaine

Présidence : CH.BERGMANN
Secrétariat de séance : G.CHIRON

PREAMBULE :

CH.BERGMANN remercie les participants de leur présence

Le point est ensuite fait sur les présences.

Comité directeur

• **Présents**

BERGMANN Christian - - CAILLERE Laurent - CHIRON Grégoire - DAVID Sylvie - DEPIT Gérard - ERTLE Raymond - GAERTNER Yves - GUILLAUME Louis - KOBLER René - LAMBINET Michel - LECLERE Philippe - NOSAL Christian - ROSENBERGER Guy - SPIHLMANN Josiane - THOMASSIN Marie Hélène - VASSEUR Gabriel.

• **Excusés**

BRUNET GASTON Véronique - MULLER Anne - SZCZEPANIAK Pascal - TAESCH Armand -

• **Absent non Excusés**

• **Invités**

HEINRICH André, Président d'honneur - Président fondateur du Comité Interrégional Est de la FFESSM.

Commissions

APNEE : LAMBINET Michel - **ARCHEOLOGIE :** BRUNET GASTON Véronique *excusée* - **AUDIOVISUELLE :** BARKATE Léo - **BIOLOGIE :** CRUMIERE Jean Benoît *excusé* - **HOCKEY :** BURTIN Remi - **JURIDIQUE :** HIMBER Vincent *excusé* - **MEDICALE :** BROUANT Benoît *excusé* - **NAP :** AIME Gilles *excusé* - **NEV :** SCHNEIDER Marc *excusé représenté par Pierre FAUVET* - **ORIENTATION :** KERNEL Annick - **SOUTERRAINE :** CIESIELSKI Lucien - **TECHNIQUE :** GAUCHET Michel

Conseil Régional Disciplinaire

Président : HIMBER Vincent *excusé*

Site

SITE INTERNET : poste vacant.

QUORUM :

Le quorum (1/3 au moins de ses membres) est atteint et le Comité peut donc valablement délibérer.

1. APPROBATION DU PV PRECEDENT :

Aucune modification n'est demandée.

Décision : Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. COURRIERS DIVERS, ACTIONS ET INFORMATIONS EN COURS

- convention d'utilisation du Centre Aquatique Ovive Communauté de Commune du Toulousain et le CIR EST.
- courrier en date du 8 juin 2012, émanant de la FFESSM, concernant 3 Clubs qui ont moins de 11 licenciés :
06 51 0254 06540014 06550083.

- candidature de M Claude PHILIPPE pour la présidence de la Commission Nationale de Nage avec Palmes
- la Commission Juridique, présidée depuis le 05/02/2012 par G. PAVY a solutionné un problème concernant le club de Marck'eu (67)

- courrier de demande de sanction vis-à-vis d'un moniteur fédéral avec un dépôt de plainte, en date du 8 juin 2012 et reçu par CH BERGMANN le 15 juin 2012.

- en préalable à une procédure disciplinaire, CH BERGMANN souhaite faire une conciliation et/ou une médiation à avant de prendre une décision sur la suite à donner.

André HEINRICH et Marc WINTERHALTER sont désignés pour instruire ce dossier en première action.

En lien avec ce dossier il est demandé à M GAUCHET de rappeler la déontologie à l'ensemble des moniteurs.

- Rappel :

« Le Président d'un club, d'un Organisme Déconcentré, d'un jury d'examen, l'exploitant d'une SCA ou un directeur de plongée qui, de manière évidente, soit constate chez un plongeur ou un encadrant un comportement particulier susceptible à ses yeux d'être générateur d'une conduite à risque pour le plongeur ou sa palanquée, soit considère que ce licencié puisse ne pas être en état physique ou psychique de participer à une activité prévue par le règlement fédéral ou le code du sport, peut s'opposer à cette pratique.

Dans ce dernier cas, il doit inviter le licencié à bénéficier d'un examen médical complémentaire réalisé selon les règles de bonnes pratiques médicales prévues par le règlement médical fédéral (consultable sur le site de la Commission Médicale fédérale <<http://medical.ffessm.fr>>). Il pourra alors refuser toute pratique à ce licencié tant que cette consultation n'aura pas été effectuée. »

- Cotisation CIR EST de 40 € par club : Suite à des réclamations de quelques clubs CH.BERGMANN rappelle la lettre de la FFESSM qui confirme la validité de cette cotisation.

- Les mises à jour des clubs sont transmises directement au CODEP via Grégoire

- Retour sur l'AGE Nationale du 27 mai 2012 à Montluçon, peu de présidents présents, mais beaucoup de pouvoir :

Modification statutaire relative à la suppression de la limitation à deux mandats successifs.

Modification statutaire relative aux activités sans licence

Modification statutaire relative à la LOI n° 2012-158 du 1er février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs

Les trois résolutions sont adoptées par l'AGE (détail disponible sur le site de la FFESSM).

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

3. INFO EST :

Réception des articles avant le 20 septembre 2012, pour une expédition en date du 15 octobre 2012.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

4. SITE :

L CAILLERE présente une maquette concernant la gestion de notre site par un professionnel.
En lien avec F.MERLO, Président Adjoint de la FFESSM, celui-ci nous a recommandé la société GALOPIN.

Détail de l'offre :

Montant TTC 4.664 €

Hébergement du site OREADE 264 € annuel HT soit 22 € par mois

Fichier clubs 680 HT

Pendant 6 mois mise à jour gratuite puis 60 € h.

Si le comité directeur valide cette offre, la mise en place pourra être effective courant l'été 2012.

Le CIR EST reste propriétaire des images.

G ROSENBERGER confirme la possibilité de mettre le cout en investissement, sur 5 ans, soit 1.000 € par an.

De plus un gain financier sera réalisé avec la disparition « Info EST » version papier, celui-ci sera mis automatiquement en ligne et le CIR EST sera éco responsable vis-à-vis de l'environnement.

Y GAERTNER demande si le CIR EST n'a pas la possibilité de faire travailler une société dont le siège serait basé au sein du CIR EST.

L CAILLERE informe le comité directeur qu'il a fait une étude vis-à-vis des différentes sociétés se trouvant dans notre région. Aucune des sociétés contactées ne correspondait aux critères retenues, moins performantes et/ou avec des coûts supérieurs.

M LAMBINET demande si cette proposition permet à un WEB MASTER, à un président de commission de mettre en ligne directement des informations.

La proposition n'incluse pas cette possibilité, ceci nécessite le développement informatique d'une interface supplémentaire.

Une discussion s'engage sur la pertinence et le fonctionnement de cet interfaçage, avantages et inconvénients ont ainsi été mis en évidence.

Le comité directeur demande à L.CAILLERE d'interroger, la société GALOPIN et le CIR IDF, sur le coût et le fonctionnement.

A la lumière de ces informations le comité directeur pourra statuer définitivement.

CH BERGMANN propose un vote de principe, dans le but de pouvoir anticiper la mise en ligne rapide de notre site, une décision définitive sera prise par un vote par mail.

Décision : Le projet est adopté à la majorité des membres présents moins une abstention.

5. POINT SUR LES COMMISSIONS :

NAGE AVEC PALME

G.AIME excusé rapport lu par CH BERGMANN

Organisation d'un championnat NAP 16/17/18 mars à SELESTAT (grand succès).

Une des actions soutenues par la cotisation mise en place lors de l'AG du 5 février 2012.

Trois nageurs du club d'Uckange intègrent l'équipe Nationale pour participer aux différents championnats internationaux.

Le 17 juin 2012 la commission organisera des interzones avec la participation du CIR EST, CIR Ile de France – Picardie et CIR Nord – Pas de Calais.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

SOUTERRAINE

L.CIESIELSKI

Le stage prévu mai 2012 a été annulé suite aux mauvaises conditions météorologiques.

Le stage de perfectionnement qui s'est déroulé courant juin a accueilli 10 stagiaires + 3 cadres.

Le coût du stage a été majoré pour les 2 stagiaires venant d'un autre CIR.

Les annulations de stage ont un coût par la commission compte tenu de la préparation des sites.

La commission reçoit de plus en plus de demande de licenciés d'autre CIR, afin de participer aux stages.

Une réponse positive sera donnée à ces demandes selon le nombre de place disponible et avec un coût supérieur.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

Deux équipements d'oxygénothérapie ont été achetés. Ces matériels ont pour but d'équiper les commissions (Souterraine, Environnement et Biologie, Audiovisuelle, Archéologie et NEV) en matière de sécurité.

Un équipement sera basé à Strasbourg et un équipement sera plus mobile.

Une fiche reprenant la procédure en cas d'utilisation du matériel doit être obligatoirement joint

CH.BERGMANN demande aux présidents de commissions de préparer une fiche « Plan de Secours », celle-ci devra être communiquer aux responsables des activités.

Le plan de secours doit être adapté au lieu de la pratique des activités des commissions (voir code du sport)

Ch. BERGMANN rappelle également que des contrôles sont effectués régulièrement par la Gendarmerie

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

AUDIOVISUELLE

L.BARKATE

La Fête Européenne de l'image sous marine a été une très grande réussite et ceci dans un nouvel endroit, l'auditorium de la Cité de la musique et de la danse à Strasbourg.

La 25ème édition de la Fête Européenne de l'image sous marine se déroulera du 7 au 10 mars 2013 toujours à l'auditorium de la Cité de la musique et de la danse à Strasbourg.

Du 15 au 20 juillet 2012 se déroulera un stage national à la gravière du FORT.

L BARKATE a sollicité plusieurs clubs pour fournir des blocs aux participants afin d'alléger les bagages des photographes.

Un vin d'honneur offert par la commission clôturera cette manifestation

Le 19 janvier 2013 une manche du championnat de France « photos piscine » sera organisé à SARREBOURG par la nouvelle commission audiovisuelle du CODEP 57.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ENVIRONNEMENT & BIOLOGIE

J.B.CRUMIERE excusé rapport lu par CH BERGMANN

Une activité qui est répartie sur l'ensemble des CODEP de notre CIR.

Le stage programmé s'est parfaitement déroulé mais il faut déplorer un manque de candidat. Cette problématique de fréquentation est du à un problème de communication des dates.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

HOCKEY SUB AQUATIQUE

R.BURTIN

Le tournoi de Nancy a été annulé suite à un problème financier, une prochaine date sera définie pour la mise en place de ce tournoi.

Le projet a été soutenu par le CIR EST et CH BERGMANN remercie Remi BURTIN pour la préparation de ce tournoi qui a été malheureusement annulé.

Au Championnat national les résultats sont de moyenne qualité, le CIR perd deux places sauf pour les clubs de SEDAN et REIMS GSM.

Il faut noter la participation d'une équipe régionale aux championnats de France, qui se sont déroulés à

MONTLUCON. Cette équipe s'est classée 4^{ème} sur 4 mais il s'agissait d'une équipe composée de jeunes hockeyeurs.

Les formations sont en sommeil pour le moment.

R BURTIN nous annonce qu'il ne se représentera pas aux élections de 2013 à la présidence de la commission.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

APNEE

M.LAMBINET

Une formation régionale « niveau 4 » a été annulée, mais a été traitée en interne.

Compétition : Georgette RAYMON 2^{ème} au général du combiné national, intègre l'équipe de France

Un premier entraînement au cube s'est déroulé à la gravière du Fort.

Grégoire FOLLY, un mulhousien licencié à la FFESSM depuis de nombreuses années au sein de la section apnée du Touring Plongée est devenu champion de Suisse au combiné d'apnée (statique, dynamique et sans palme)

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

TECHNIQUE

M.GAUCHET

Beaucoup d'actions techniques.

Le stage qui s'est déroulé à NIOLON a été une véritable réussite.

M GAUCHET est fier des cadres et des stagiaires qui ont contribué à la parfaite tenue de ses formations et dans des conditions d'hébergement sommaires, UCPA modifiant actuellement ses structures.

Résultats : MF1 12 reçus, NIV 4 10 reçus

MH THOMASSIN rapporte que ses stagiaires ont été très satisfaits de l'encadrement.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

NAGE EN EAUX VIVES

M.SCHNEIDER représenté par Pierre FAUVET.

La sortie initialement prévue à Pâques a dû être annulée suite aux mauvaises conditions météorologiques.

Une sortie a été organisée à la Pentecôte sur l'Isère.

Une réorganisation est en cours au sein de la commission, de plus P FAUVET annonce que M SCHNEIDER ne se probablement pas à la présidence de la commission en 2013.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ORIENTATION

A.KERNEL

En 2012 les mêmes activités que les années précédentes ont été reconduites, mais avec moins de participants. Reconduction également des initiations destinées aux jeunes en orientation en PMT.

La Coupe du monde 2012 s'est déroulé à BRUMATH du 18 au 20 mai ;

3 manches de coupe de France se dérouleront dans notre CIR.

La coupe d'Alsace et le trophée des cigognes seront organisés.

A.KERNEL nous annonce qu'elle ne se représentera pas aux élections de 2013 à la présidence de la commission.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

MEDICALE

B.BROUANT excusé

JURIDIQUE

V.HIMBER excusé

ARCHEOLOGIE

V.BRUNET GASTON excusé

TIR SUR CIBLE : Ch. BERGMANN a été contacté pour par des personnes qui souhaiteraient développer cette commission. Possibilité de remettre en état du matériel ancien qui serait entreposé chez Mr. NURENBERG.

6. POINT DE LA TRESORERIE GENERALE :

Préparation budgétaire de la saison 2013 :

Les budgets prévisionnels des commissions seront à transmettre au plus tard le 6 octobre 2013 à G ROSENBERGER afin que celui puisse présenter une synthèse au comité directeur du 13 octobre 2012.

A réception des budgets prévisionnels G.ROSENBERGER prendra contact avec les présidents des commissions afin de vérifier la faisabilité en tenant compte des prévisions de recette.

CH.BERGMANN rappelle que le CIR EST ne pourra plus soutenir l'organisation de manifestations ou des championnats nationaux ou internationaux de plusieurs commissions la même année, des choix devront être faits. On assiste au développement de manches régionales de championnats nationaux dans divers commissions. Celles-ci sont organisées tous les ans, à ce titre elles devront être intégrées à notre budget prévisionnel impliquant une augmentation des dépenses.

Des ajustements pourront être réalisés en fonction de l'orientation budgétaire liée à la politique souhaitée pour la saison 2013.

G ROSENBERGER rappelle une règle de bon fonctionnement « les budgets non utilisés lors de l'année en cours ne peuvent pas être reportés à l'année suivante ».

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

7. CREATION D'UNE SCA :

CH BERGMANN informe le comité directeur de la création d'une 7^{ème} SCA au sein du CIR EST.
Cette nouvelle SCA est gérée par Pascal LAUER et elle est située à la gravière du Fort.

R ERTLE pose la question sur l'élection du représentant SCA compte tenu du nombre de SCA au sein de notre CIR EST.
G.CHIRON transmettra à R ERTLE la procédure concernant l'élection du représentant des SCA.

« Faite de la plongée » sera organisée à la gravière du Fort en lien avec le CODEP 67 les 22 et 23 septembre 2012.

Manifestation ayant une double action : d'une part vis-à-vis des commissions et d'autre part vis-à-vis des plongeurs (présentation du matériel et des activités pratiquées).

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

8. PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2013 :

G. CHIRON propose les dates du 9/10 février ou du 16/17 février 2013 à LUNEVILLE

Compte tenu du délai de 21 jours francs qui doit séparer notre AGE et l'AGEN (6/7 avril 2013), des vacances scolaires, il faudrait retenir les dates du 9/10 février ou du 16/17 février 2013.
Les dates du 16 et 17 février 2013 sont retenues.

G CHIRON transmettra cette information à A TAESCH qui prend en charge l'organisation.

Décision : Le Comité valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

9. QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'a été transmise au secrétaire général.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

10. PROCHAINE REUNION :

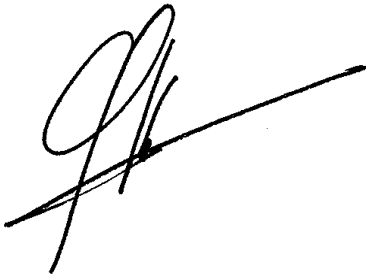
La prochaine réunion du Comité Directeur se réunira le 13 octobre 2012 à 9h00 à TOMBLAINE « salle Henri MELEY ».

Décision : Le Comité valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

11. CLOTURE :

CH.BERGMANN déclare l'ordre du jour épuisé, et remercie chacun de sa participation.
Il déclare la réunion close à 12h15.

**Le Président du Comité
CH. BERGMANN**



**Le Secrétaire Général
G. CHIRON**

